

**REUNION PREPARATOIRE A LA CITES CdP18
25 – 26 Avril 2019**

OBJECTIF PRINCIPAL

- Renforcement et consolidation de la **Voix de l'Afrique** pour une meilleure prise en compte des intérêts des États d'Afrique.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Mobiliser les États membres pour une participation active;
- Harmoniser les positions vis-à-vis des questions débattues;
- Discuter des propositions et des documents soumis à la CdP18 pour leur pertinence et leur importance pour les pays membres de la COMHAFAT et évaluer leur impact sur les thèmes de la conservation, des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire ;
- Assurer une plus grande **coordination nationale** entre les points focaux nationaux de la CITES et les représentants des Départements en charge de la pêche ;
- Établir une coordination entre les Membres de la COMHAFAT ayant un intérêt pour l'ordre du jour de la CdP18 de la CITES et des questions relatives aux espèces marines qui y figurent ;
- Fournir des orientations sur une approche en matière de propositions et de documents;
- Développer un protocole de consultation continue avant et durant la CdP18.

PARTICIPATION

Les **points focaux CITES et les responsables de la pêche** des États membres de la COMHAFAT assisteront à la réunion. Ceux-ci devraient connaître les espèces de poissons à négocier lors de la prochaine CdP18 de la CITES et essayer d'adopter une position concertée et coordonnée sur la proposition d'inscription des espèces marines.

LES ATTENDUS

- Une meilleure prise de conscience de l'importance des enjeux et de l'impact des décisions sur le plan économique et social ;
- Une prise de position réfléchie et en conformité avec les intérêts nationaux et régionaux ;
- Le développement d'une coordination régionale harmonieuse à même d'influencer les décisions ;
- L'adoption d'actions communes pour faire entendre la voix du Groupe

PROGRAMME PROVISOIRE

La réunion préparatoire se déroulera sur deux jours (Jeudi 25 et Vendredi 26 Avril 2019) selon le programme suivant :

Animateur : Eugène Lapointe, Président de l'IWMC

Jour1 : Jeudi 25 Avril

09h00 : Cérémonie d'ouverture officielle

- Allocution de bienvenue du représentant du DPM (Maroc)
- Allocution du Président de la COMHAFAT
- Allocution introductive du S.E. de la COMHAFAT, Monsieur A. Benabbou

09h30 : Session 1 : La pêche en Afrique

- La pêche, un secteur vital pour l'Afrique :
(L'importance du secteur de la pêche et des ressources marines pour les pays de la zone COMHAFAT et leur contribution à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance, à l'emploi, à la biodiversité et au développement socio-économique)
- Les missions de conservation et de préservation assignées aux ORGP
- Le principe de l'utilisation durable des ressources marines
- (Genèse du principe, définition, applicabilité...)
- Discussion

10:30-10:45 Pause-Café

10:45 : Session 2: La CITES et les espèces marines

- Historique du listing des espèces marines à la CITES
- Dix-huitième réunion de la Conférence des Parties, CdP 18 CITES :
(Les propositions et les documents ayant un impact direct ou indirect sur la gestion de la pêche et leur impact sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaires seront analysés et discutés)
 - Informations relatives aux espèces marines concernées par les propositions de listing; **CdP18 Prop. 42, Prop. 43, Prop. 44, Prop. 45**
 - Autres propositions et documents pertinents.

13:00-14:30 Déjeuner

14h30 : Suite Session 2:

- Assurer une meilleure application des inscriptions d'espèces de poissons marins aux annexes de la CITES (**Document CdP18 Doc. 12**)
- Discussion

16h15-16h30 : Pause-café

16h30 : Session 3 : Autres questions africaines (Éléphant d'Afrique & Rhinocéros)

- Toutes les propositions et tous les documents soumis à la CdP18, sur la gestion de l'éléphant d'Afrique et sur la gestion des rhinocéros africains – y compris les élevages privés par les États africains – ayant un impact direct

ou indirect sur les pays de la COMHAFAT, seront brièvement analysés et discutés; **CdP18 Prop. 9, Prop. 10, Prop. 11, Prop. 12, Prop. 13**

- Autres questions pertinentes aux pays africains :
 - **CdP18 Prop. 53, Prop. 54**
 - Capacity Building
 - Influence des ONGs

18h00 : Clôture des travaux

Jour2 : Vendredi 26 Avril

09H00 : Session 4 : La position africaine commune et la prise en compte des intérêts des États membres de la COMHAFAT

- Présentation des conclusions de la réunion du Groupe des experts de l'UA tenue à Nairobi, les 10-12 Avril 2019
- Rapport du Panel des experts de la FAO
- Recommandations de l'IWMC
- Documents et questions présentant un intérêt pour un commerce et une utilisation durables légitimes, ainsi que pour l'érosion des droits souverains nationaux (Document CdP18 **Doc. 69.5**)

10h15-10h30 : Pause-café

10h30 : (Suite session 4)

- Interventions des représentants pêche des États membres
- Débat

13h00-14h30 : Déjeuner

14h30 Thème 3 : Conclusion

- Les mécanismes et fonctionnement de la CITES
- Les pouvoirs/Accréditations
- Élaboration du projet de rapport de la réunion

16h45-17h00 : Pause-café

17h15 :

- Lecture et adoption du rapport
- La Voie à suivre
- Dispositions logistiques pour la participation des représentants des États membres de la COMHAFAT
 - Les arrangements de Voyage
 - Les procédures de visa
 - Autres

18h00 : Clôture des travaux